

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	16/10/2025	L'an deux mil vingt-cinq, le mardi vingt et un octobre, à 19h00
Conseillers en exercice	11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Présents	6	
Absents	5	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET

Excusé : Jean Claude VAUGUET (pouvoir à François GRANDEMANGE)

Absents : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ, Kévin ROSIER, Séverine GRANDEMANGE

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0

**DCM 24-2025 DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération du 14 avril 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,

Vu la décision modificative n° 1 en date du 9 septembre 2025,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget,  
il est proposé la décision modificative suivante :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
673-67	Titres annulés sur exercice antérieur	50.00 €	
75888-75	Autres		50.00 €
	<b>TOTAL :</b>	<b>50.00 €</b>	<b>50.00 €</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>50.00 €</b>	<b>50.00 €</b>

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE la décision modificative n°2 ci-dessus proposée.

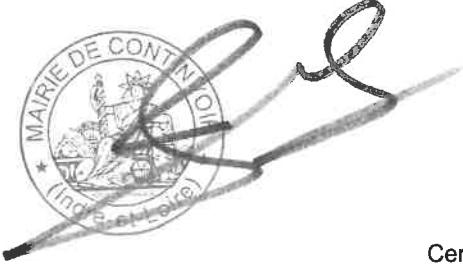
Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de reception de l'AR: 23/10/2025

037-213700826-DCM\_24\_2025-DE

A G E D I

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**François GRANDEMANGE**



Certifié exécutoire le  
Vu sa transmission en s/Préfecture  
le  
Affiché le

Date de transmission de l'acte: 23/10/2025  
Date de réception de l'AR: 23/10/2025

037-213700826-DCM\_24\_2025-DE  
A G E D I